

# The French language in a multilingual world: roots, paths, challenges and lessons to learn

## [La langue française dans un monde multilingue: racines, parcours, défis et leçons à apprendre]

Anastasia Atabekova

DOI: 10.18355/XL.2023.16.04.04

### Abstract

The paper explores the hypothesis that the French international status in the contemporary multilingual world is determined by the specifics and practice of its functioning and shapes the relevant trends in the educational policy for learning French. The research materials integrated informative contributions of the institutional bodies and academic papers on the issues under study. The research methodology rested on the qualitative paradigm and followed a pathway of selected sources theoretical review with the following discussion thereof.

The study has identified the main areas that characterize the role of the French language in the modern society. They include the history of the French language international status development, its position in international and regional organizations, in former French colonies, the Francophonie activities, language policy in France. The respective data is considered with regard to contemporary education related to the French language learning for various purposes from the angle of those lessons that may be learned by different countries across the world.

**Key words:** the French language, multilingual society, language policy

### Résumé

L'article explore l'hypothèse selon laquelle le statut international du français dans le monde multilingue contemporain est déterminé par les spécificités et les pratiques de son fonctionnement et façonne les tendances pertinentes de la politique éducative pour l'apprentissage du français. Les matériaux de recherche ont intégré des contributions informatives des organes institutionnels et des articles académiques sur les questions abordées. La méthodologie de recherche repose sur le paradigme qualitatif et suit un parcours d'examen théorique des sources sélectionnées avec la discussion qui s'ensuit.

L'étude a identifié les principaux domaines qui caractérisent le rôle de la langue française dans la société moderne. Il s'agit de l'histoire de la langue française, de l'évolution de son statut international, de sa position dans les organisations internationales et régionales, dans les anciennes colonies françaises, des activités de la Francophonie et de la politique linguistique en France. Les données respectives sont examinées en ce qui concerne l'éducation contemporaine liée à l'apprentissage de la langue française à de diverses fins sous l'angle des leçons qui peuvent être tirées par différents pays du monde.

**Mots-clés:** langue française, société multilingue, politique linguistique

---

### 1. Introduction

Le français est parfois perçu par les étudiants comme la langue de l'amour et des institutions lorsqu'il s'agit de la motivation pour apprendre une langue étrangère (Burden, Williams & Lanvers, 2002). Si l'on prend la question au sérieux, les arguments en faveur du choix du français peuvent être fondés sur les données officielles concernant les chiffres relatifs à la langue française dans le monde contemporain:

- 5<sup>e</sup> langue la plus parlée au monde, après l’anglais, le mandarin, l’hindi et l’espagnol;
- 2<sup>e</sup> langue apprise comme langue étrangère après l’anglais;
- 3<sup>e</sup> langue des affaires la plus importante au monde;
- 4<sup>e</sup> langue d’internet;
- Langue officielle de 32 États et gouvernements.

En 2022, sur 112 pays et territoires, 321 millions (Statistiques par pays – extrait LFD-2022, 2022) de personnes sont capables de s’exprimer en français.

34 % des francophones vivent dans les pays d’Afrique subsaharienne et de l’océan Indien.

Avec l’anglais, le français est la seule langue parlée sur les cinq continents.

Le nombre de francophones devrait tripler dans les trente prochaines années. Selon les estimations de l’OIF, il y aura environ 715 millions de locuteurs en 2050, soit 8 % de la population mondiale (Le français, langue mondiale, 2023).

La langue française est la langue maternelle des citoyens français, québécois, belges, suisses, luxembourgeois et monégasques; la langue officielle ou administrative de nombreux pays d’Afrique, de Madagascar et d’une partie du Canada; et la langue d’une large communication dans les pays du Maghreb, en raison d’un pourcentage important de la population francophone (Français, 2022).

Le paysage ci-dessus semble fournir des raisons solides pour motiver l’apprentissage du français au sein des systèmes nationaux d’éducation (Gambou, 2022). Cependant, les analystes et les chercheurs indiquent le déclin de l’utilisation du français dans certaines parties du monde, voir, par exemple, le rapport de C. Corno (2023), ou dans certaines organisations internationales (Bilde, 2023).

La présente recherche pose l’hypothèse que le statut international du français dans le monde multilingue contemporain est déterminé par les spécificités et la pratique de son fonctionnement et façonne les tendances pertinentes de la politique éducative pour l’apprentissage du français.

En tenant compte de l’hypothèse ci-dessus, cette étude vise :

- à identifier les domaines qui caractérisent le rôle de la langue française dans la société moderne,
- à identifier les pratiques prometteuses et les problèmes,
- et à considérer les questions pertinentes comme les leçons qui peuvent être tirées en matière d’éducation à partir des données obtenues.

Conformément aux tâches définies, un design de recherche a été élaboré.

## 2. Méthodologie

La recherche repose sur le paradigme qualitatif et représente un examen théorique et empirique des documents actuels concernant les questions à l’étude. La direction de l’analyse correspond à la théorie ancrée; les constructions théoriques sont construites sur la base de données empiriques (Novo & Woestelandt, 2017). Les documents ont été intégrés à partir de différentes sources. Un codage manuel et informatique a été utilisé dans leur analyse pour identifier les principaux sujets dominants mentionnés dans les textes.

Les contributions informatives ou analytiques dans le cadre du fonctionnement des organes internationaux, régionaux ou nationaux de gouvernance et d’administration ont été sélectionnées sur les sites institutionnels, y compris l’ONU, le Conseil de l’Europe, l’Union européenne, l’OIF, l’AUF par la recherche sous les mots clés *français / la langue française / les langues de travail / l’utilisation du français / l’essor du français / le déclin du français / l’expansion du français*.

La période a été limitée à la dernière décennie car un tel intervalle permet d’identifier les tendances sociétales (Bishop & Kuula-Luumi, 2017).

Au total, 134 documents ont été trouvés; après exclusion des textes faisant double emploi, 86 éléments ont été sélectionnés pour un codage manuel plus approfondi sous les mots clés susmentionnés. Les textes ont ensuite été organisés en un corpus de textes. Le logiciel QDA Miner Lite a été utilisé pour une analyse de texte informatisée qui a permis à l'auteur d'identifier des groupes clés liés aux mentions de la langue française dans les documents étudiés. La même procédure et les mêmes techniques ont été appliquées à l'analyse des sources académiques.

Les publications de recherche ont été extraites de la base de données Google Scholar. Dans un premier temps, elles ont fait l'objet d'une recherche sous les mots clés suivants: *français / langue française / langues de travail / utilisation du français / l'essor du français / le déclin du français / la diffusion du français / la politique linguistique française / l'apprentissage du français / la francophonie*.

La recherche a été effectuée à la fois en français, en anglais et en espagnol, conformément aux capacités linguistiques de l'auteur.

Les résultats ont varié d'environ 11 500 (0,08 sec) à 17 000 (0,09 sec) selon la langue. Ensuite, l'exclusion a eu lieu pour les textes qui dépassaient le sujet (par exemple, anthologie de littérature française) et les textes au contenu dupliqué.

1135 éléments (titres et résumés) ont été sélectionnés pour un codage manuel sous les mots clés mentionnés ci-dessus. Les textes ont ensuite été organisés en un corpus de textes. Le logiciel QDA Miner Lite a été utilisé pour une analyse de texte informatisée qui a permis à l'auteur d'identifier des groupes clés liés aux mentions de la langue française dans les documents étudiés.

La procédure ci-dessus a permis à l'auteur d'identifier les principales tendances et positions concernant les sujets conformes aux tâches de recherche.

### **3. Résultats**

Les résultats de l'analyse par grappes thématiques par ordinateur ont révélé les principaux clusters / grappes suivantes:

- 1) Contexte historique du statut international de la langue française;
- 2) Le français dans les organisations internationales et régionales;
- 3) Colonisation, développement postcolonial et langue française;
- 4) Le monde de la francophonie;
- 5) La situation de la politique linguistique en France.

Le nombre de clusters et le contenu du cluster sont les mêmes dans différentes langues, bien que le pourcentage d'articles en anglais, français et espagnol diffère dans chaque cluster en fonction d'une langue particulière. Par conséquent, nous omettons les chiffres concrets (car ils pourraient faire référence aux préférences linguistiques des auteurs) bien que nous soyons prêts à les fournir sur demande.

Les commentaires sur l'essence du contenu thématique de chaque groupe sont fournis ci-dessous.

#### **3.1. Contexte Historique Du Statut International De La Langue Française**

Le rôle international de la langue française est enraciné dans le développement historique de la civilisation sur notre planète (Berthillot et al., 2016).

L'origine de la langue française remonte à l'ancien Empire romain avec les Celtes, les Aquitains et les Belges, lorsque Rome a imposé la diffusion du latin et la romanisation.

Selon les archives, *les Serments de Strasbourg*, prononcé en 842 par Louis le Germanique devant les soldats du roi français Charles le Chauve, concluant une alliance avec eux, est devenu le premier texte en français en tant qu'instrument de contact interlinguistique (Lot, 1939).

Les scientifiques ont trouvé des preuves que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, le français dépassait son territoire national en raison de la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066) et du début des croisades (1096) (Hollister, 1976). La langue des hautes

couches féodales, le français s'enracine en Angleterre pendant trois siècles. Il est également devenu la langue commune des croisés. Après avoir conquis de grandes régions, les dynasties françaises se sont établies en Syrie et dans le royaume de Jérusalem pendant deux siècles (1099-1291), à Athènes et à Chypre jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (Murray, 1989).

Les données de la recherche confirment qu'aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'usage international du français a diminué pendant un certain temps: les croisades ont pris fin avec la perte des principales possessions au Moyen-Orient, tandis qu'en Angleterre, l'anglais remplaçait le français en raison de la Guerre de Cent Ans. Cependant, le français a été préservé dans les cercles de la cour d'Angleterre et a même été la langue maternelle de nombreux monarques anglais (Taylor, 2006).

En outre, les spécialistes soulignent qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la langue française est entrée en conflit avec les nouvelles langues européennes (italien, espagnol) dans son utilisation internationale. Cependant, sa position internationale s'est renforcée grâce au rôle politique de la France sous Louis XIV (1643-1715). La fin de la guerre de Trente Ans en 1648 a conduit à l'hégémonie politique de la France en Europe. Le XVIII<sup>e</sup> siècle définit l'apogée du statut international de la langue française. Elle remplace le latin dans la diplomatie, la science, la littérature, se répandant dans les cercles aristocratiques et scientifiques d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas, d'Italie, des pays scandinaves, de Russie, de Pologne, de Hongrie, de Roumanie (Retailé, 2000).

Les résultats académiques précisent que le XVIII<sup>e</sup> siècle a été une période contradictoire pour le statut international de la langue française. D'une part, la paix de Rashtad (1714) a contraint l'Empire allemand à signer un traité de paix en français, dont l'universalité a été codifiée au niveau international dans les pratiques diplomatiques acceptées. En 1700, l'Académie de Berlin a adopté le français comme langue officielle. L'Académie russe des sciences, fondée en 1725, a utilisé le latin et le français tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le français a commencé à se heurter aux prétentions de la langue anglaise à un statut international.

En 1753, le gouvernement britannique propose à la France de négocier soit en latin neutre, soit en utilisant simultanément le français et l'anglais. Les États-Unis ont insisté pour que les traités conclus avec la France en 1778, après l'indépendance des États-Unis, soient rédigés en français et en anglais. La situation a complètement changé au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les langues du nouveau capitalisme naissant et de ses nations phares ont commencé à dominer en Europe et en Amérique, parmi lesquelles le français n'était plus la seule langue (Burke, 2000).

De nombreuses sources confirment que la langue française a joué un rôle très important dans le développement socio-politique de la Russie à la fin des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (Salomoni, 2000).

La période de monolinguisme international officiel a pris fin avec la Première Guerre mondiale. La Société des Nations (1919-1946) a proclamé l'anglais et le français comme langues officielles. Les recherches et les documents internationaux révèlent que depuis cette période, la langue anglaise a commencé à progresser dans le monde.

### **3.2. Le Français Dans Les Organisations Internationales Et Régionales**

La langue française s'est vue attribuer le statut de langue de travail dans un certain nombre d'organisations internationales. Le 1<sup>er</sup> février 1946, la résolution 2 (I) de l'Assemblée générale a établi le chinois, le français, l'anglais, le russe et l'espagnol comme langues officielles, et l'anglais et le français comme langues de travail (Rules of the Procedure Concerning Languages, 1946). Le français est également une langue officielle et de travail du Conseil de sécurité.

Le représentant de l'OIF siège aux Nations Unies, en étroite coordination avec les

missions des États membres de l'OIF, le Groupe des Ambassadeurs francophones constitue une force motrice active pour le statut de la langue française au sein de l'ONU. L'ambassadrice I. Kontoleontos (2023), observatrice permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès des Nations unies, précise dans ses publications un certain nombre d'activités visant à soutenir le statut du français au sein de l'ONU.

Ainsi, le Groupe des ambassadeurs francophones documente les obstacles au régime linguistique de l'Organisation et les défis que les hauts fonctionnaires des Nations Unies observent, "notamment en ce qui concerne les grandes négociations qui se déroulent sans interprétation...". Ensuite, l'OIF s'efforce de renforcer les capacités de ses États membres et de leur personnel dans le cadre des opérations de paix des Nations Unies, et de faire en sorte que le français soit utilisé par les cadres et les officiers non francophones de ces missions (Kontoleontos, 2023).

Les chercheurs soulignent que les pratiques actuelles de l'ONU visent à augmenter le nombre de langues utilisées au sein du Secrétariat afin d'entendre et de servir les peuples du monde, à tel point que le terme "omnilinguisme" semble plus approprié que "multilinguisme" pour désigner ce nouvel aspect de sa politique linguistique (De Saint Robert, 2022).

En ce qui concerne la communication linguistique au sein des institutions européennes, l'article six du règlement n° 1/1958 prévoit que les institutions peuvent déterminer les modalités d'application du régime linguistique dans leur règlement intérieur. Néanmoins, les chercheurs mentionnent qu'"aucune institution ne s'est formellement référée à cette possibilité jusqu'à présent" (Lequesne, 2020: 42).

L'UE fonctionne avec vingt-quatre langues officielles (Multilingualism in the European Parliament, 2023). Cependant, le français a un statut spécifique avec l'anglais et l'allemand dans un certain nombre d'organes européens, y compris le Comité des représentants permanents (Coreper, 2023), la Commission européenne (Working / procedural languages of the European Commission, 2023). En outre, la Cour de justice a le français comme langue de travail, bien que la Cour elle-même soit une institution multilingue. Son régime linguistique n'a d'équivalent dans aucune autre juridiction du monde, puisque chacune des langues officielles de l'Union peut être la langue de procédure (la Cour de justice de l'Union européenne, 2023). Cependant, selon F. Andreone et M. Gravier (2021), l'utilisation du français dans les institutions européennes est en déclin. Les chercheurs confirment leur thèse avec les chiffres suivants: en 1996, la proportion d'anglais et de français dans la rédaction des documents était de 45,7 % à 38 %, avec 5 % en allemand et 12 % dans d'autres langues. En 2020, la proportion est passée à 86,8 % des documents en anglais et 2,9 % en français, avec 1,5 % dans d'autres langues (Andreone & Gravier 2021: 429).

Les universitaires reconnaissent l'hégémonie de l'anglais dans les institutions européennes, malgré un cadre juridique favorable au multilinguisme, voir le rapport à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de S. Cimpeanu, H. Fassi-Fihri et B. Fuchs (2019). À cet égard, le rapport C. Lequesne (2020) suggère que cette tendance est liée aux coupes budgétaires de l'UE en matière de traduction et d'interprétation, bien que ces coupes conduisent à la réduction du multilinguisme (Lequesne, 2020: 109). En outre, le rapport mentionne le risque que les documents soient de mauvaise qualité en raison de l'utilisation d'un anglais technique parlé par des non-anglophones, ce qui rend également la traduction vers d'autres langues très difficile. Cette question a été étudiée au siècle dernier (Tabory, 1980) et reste une préoccupation essentielle aujourd'hui (Tesseur, 2022).

### **3.3. Colonisation, Développement Postcolonial et Langue Française**

La diffusion de la langue française dans le monde au cours du développement de la civilisation a été grandement facilitée par la colonisation des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique par la France.

Comme il a déjà été mentionné, la France a été l'une des plus grandes puissances coloniales du début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a commencé par s'approprier de grandes parties des États-Unis actuels, du Canada et de nombreux États des Caraïbes. D'autres prises de contrôle ont eu lieu dans de grandes parties de l'Afrique et de l'océan Pacifique. La France s'est également emparée des îles autour de Madagascar et de certaines parties de l'Inde, du Vietnam et du Cambodge. Grâce à ces zones coloniales et à ces protectorats, la langue française s'est répandue dans le monde entier et est encore aujourd'hui la langue officielle et quotidienne dans de nombreux pays.

La France n'a perdu son influence politique et n'a renoncé à ses colonies qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, qui a vu la montée en puissance de l'Empire britannique et le développement des États-Unis d'Amérique en tant que grande puissance. Depuis lors, l'importance de la langue française a également diminué, tandis que l'anglais ne cesse de gagner en importance au niveau international.

Au stade initial de ce processus, personne n'a évidemment pensé à l'impact que la langue pourrait avoir sur le développement futur de ces pays et à la manière dont cela contribuerait à maintenir le statut élevé de la langue française dans le monde au XX<sup>e</sup> siècle. Pendant la période d'effondrement du système colonial, lorsque la France a perdu l'une après l'autre ses possessions coloniales, elle a pu maintenir sa présence dans ces pays grâce à la langue française, sans laquelle les pays libérés ne pouvaient pas communiquer avec le monde (Murdoch, Gravier & Gänzle, 2022). En outre, certains chercheurs mentionnent l'expérience positive tirée de la période coloniale qui a permis de prendre certains modèles pour la gouvernance et l'administration, le développement politique et économique (Kohnert, 2022). Cependant, les analystes affirment également que la France s'efforce de préserver son influence dans les anciennes colonies. Ainsi E. Schmidt (2022) a souligné l'expansion de la France en Afrique par le biais de la coopération politique, économique et militaire, par le lobbying en faveur des intérêts des entreprises nationales françaises en opposition aux entreprises d'autres pays (Gaulme, 2021), en favorisant le fossé entre les élites locales et le reste de la population (Tull, 2021).

En ce qui concerne les questions de politique linguistique, les chercheurs soulignent son rôle dans le développement global des anciennes colonies, leur inclusion dans la civilisation mondiale (Daff, 2022). Cependant, les chercheurs fournissent également des données qui mettent en évidence les différences culturelles, spirituelles et sociales entre les représentants de l'usage du français dans les différents pays du monde qui ont formé les colonies françaises au cours des siècles passés (Arens, 2022). Les études modernes confirment également que l'utilisation du français ne signifie pas les avantages de la répliation en termes d'utilisation du même système de valeurs, de relations sociales, de modèles culturels de comportement dans les nations indépendantes qui faisaient partie de l'empire français dans le passé (Harrison, 2019). Par conséquent, certains gouvernements locaux lancent des politiques éducatives de bilinguisme en introduisant les langues locales dans les programmes de l'éducation nationale aux côtés de la langue française. Les données de la recherche confirment que "le bilinguisme sert à un meilleur développement de l'apprenant à la fois dans le domaine des connaissances linguistiques et des compétences de communication" (Mamadou, 2019).

### **3.4. Le Monde De La Francophonie**

La communauté mondiale des nations francophones et un réseau international d'institutions publiques et privées sont réunis sous le concept du monde de la francophonie. Son statut international a été adopté institutionnellement et juridiquement en 1970, lorsque l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF, 2023) a été créée par les représentants des 21 gouvernements des États à l'initiative

d'un certain nombre de chefs d'État africains influents. Aujourd'hui, elle réunit 88 gouvernements et États (OIF, 2023).

Les universitaires reconnaissent le rôle crucial des politiques et des pratiques de la Francophonie pour les pays francophones. Il existe de nombreuses pratiques à travers le monde qui sont décrites dans des rapports de recherche et d'analyse. Ils ont documenté l'ouverture et les échanges fructueux dans les domaines politique, diplomatique, économique et culturel dans le cadre de la Francophonie (Bijon & Anne, 2001).

Les chercheurs ont souligné les aspects positifs du transfert interculturel entre les différentes régions francophones dans le cadre de l'enseignement en langue française, de la culture et de l'éducation, qui ont été les premiers domaines de coopération francophone (Lahoucine, 2022; Lim, 2022).

Il convient de souligner les activités de l'Agence universitaire francophone qui regroupe 944 universités, collèges, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française, dans 116 pays (AUF, 2023). En ce qui concerne l'expérience positive de la Russie, l'un des derniers développements peut être cité à titre d'exemple. Ainsi, le 20 mars 2023, un nouveau Centre de promotion de la langue et de la culture françaises (2023) a été inauguré à l'Université d'État d'économie de Saint-Petersbourg (Center for the Promotion of the French Language and Culture, 2023) en vertu d'un accord entre le recteur de l'université et le directeur du Bureau de l'Agence universitaire de la Francophonie pour l'Europe centrale et orientale.

Lorsque l'on parle de la francophonie, les spécialistes soulignent que ses caractéristiques essentielles, bien qu'opposées, se rapportent à l'espace hétérogène par la pluralité des langues et des cultures et à sa tendance à l'homogénéisation du paysage par le biais du phénomène de partage du français (Maiga, 2022). Les chercheurs soulignent que la France a été le cœur du monde francophone en raison de sa population et de sa vitalité culturelle (Bourhis, 1997). Le système francophone, dans sa dimension institutionnelle, unit stratégiquement différents États au développement politique et économique de la France. Par ailleurs, sur le plan historique, culturel et éducatif, le centre d'intérêt se situe en dehors de la France et se concentre sur les pays dits francophones hors de France (Offord, 1990). Ainsi, le monde de la francophonie intègre l'hétérogénéité des réalités, des subjectivités, des connaissances, des histoires et des pratiques des peuples qui partagent la langue française hors de France, ont leurs propres parcours historiques, pratiques sociales, expériences de vie, traditions culturelles et autres idéologies et préférences humaines spécifiques à l'ethnie (Lamprea-Abril, 2022).

Tout en reconnaissant la mission internationale de l'organisation de la Francophonie, l'analyse des publications universitaires révèle qu'à l'heure actuelle, certains analystes expriment également des points de vue critiques à l'égard de certaines pratiques internationales en matière de politique linguistique.

Ainsi, les chercheurs mentionnent que la France a pour objectif de transformer la Francophonie en une institution supranationale et un acteur mondial. Toutefois, dans ce contexte, un fossé croissant se creuse entre ses engagements mondiaux, d'une part, et l'histoire, l'économie et la culture des communautés francophones régionales et locales, d'autre part. Cependant, l'universitaire allemand Jürgen Efrut, dans son discours prononcé lors d'une conférence à l'Université d'Ottawa (Canada), a mis en évidence le fossé susmentionné entre les élites francophones travaillant dans les gouvernements des États membres et les institutions de l'OIF, et les communautés qui parlent prétendument la même langue dans des contextes socio-politiques, économiques et culturels très différents (Erfurt, 2005). Cette situation conduit objectivement au multilinguisme et à la diversité culturelle (Oillo, 2004). Par conséquent, après 20 ans de lancement de l'organisation de la Francophonie, les chercheurs ont souligné qu'en dépit du fait que l'idéologie de la Francophonie

promeut un espace géopolitique partageant des constructions linguistiques, culturelles, économiques et institutionnelles, il s'agit d'un phénomène culturellement et linguistiquement varié (Martel, 1999). En outre, les chercheurs ont découvert certaines pratiques récentes dans lesquelles la France, par le biais de l'enseignement du français, se positionne comme la norme implicite et promeut même les caractéristiques positives de la colonisation. J. D. Spiegelman (2022), enseignante de français langue étrangère, a analysé l'iconographie et les discours sur la francophonie dans deux manuels de français américains. Son analyse quantitative du contenu a révélé la prédominance de la France métropolitaine au détriment des autres pays / régions francophones, ainsi que des représentations rares et peu substantielles de l'Afrique francophone. Le chercheur conclut sur la nécessité de créer des supports pédagogiques qui évitent l'eurocentrisme en français langue étrangère. Cette tendance trouve une vision plus large dans l'étude de M. Maiga (2022), chercheuse à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, au Sénégal, qui souligne qu'il est essentiel que le locuteur francophone fasse une place aux autres langues et cultures dans sa relation à sa propre langue et à l'altérité. Ainsi, le monde de la Francophonie est censé promouvoir la langue française en tant qu'outil multiculturel à travers lequel des identités culturellement diverses sont façonnées et encouragées, mutuellement coordonnées et équilibrées.

En outre, la recherche des publications sur la question étudiée a permis d'identifier une approche plutôt critique de l'idéologie de la Francophonie, comme spécifié dans un certain nombre d'ouvrages. Tout d'abord, l'universitaire et politicien français C. Premat (2018) suggère une analyse critique du discours francophone comme construit autour d'une idéologie qui considère la langue française comme un outil imprégné de valeurs et de normes adoptées dans la France moderne en ligne avec la politique et les intérêts nationaux du pays, sans les spécificités régionales ou locales potentielles. Suivant cet angle de recherche, d'autres chercheurs insistent sur le fait que l'Organisation internationale de la Francophonie devrait être un instrument de développement et non de dépendance, voir, par exemple, la recherche du Laboratoire du Changement Social et Politique, l'Université Paris Diderot (Stephane Dali, 2019). Les décideurs politiques s'efforcent également de spécifier la tâche de la Francophonie comme la promotion d'un contrepois intellectuel à l'hégémonie de la mondialisation, d'opposer à ce processus les idées de renforcement des identités culturelles des différents membres de la communauté francophone dans différents pays, voir la recherche de Gérard Wormser et Niels Planel, publiée sur l'Érudit, une plateforme d'édition à but non lucratif basée au Québec (Wormser & Planel, 2019).

### **3.5. La Situation de la Politique Linguistique en France**

La politique linguistique de la France a longtemps placé le français comme seule "langue de la République". La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) divise toutes les langues autres que le français en trois catégories: les langues régionales parlées en France métropolitaine, les langues non territoriales telles que le romani ou la langue des signes, et plus de 50 langues des territoires français d'outre-mer, dont le kanak, le tahitien et le créole.

Pendant longtemps, le pays n'a pas envisagé de statut officiel pour plus de 20 langues minoritaires parlées sur l'ensemble du territoire (Chronology: monolingual instruction in France, 2023). Le 7 mai 1999, la France a signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Cependant, le document n'a pas encore été ratifié. Au cours du débat public sur la ratification, des inquiétudes ont été exprimées quant au fait qu'un très grand nombre de langues régionales du pays devraient être couvertes par la Charte (ECRML, 2023). Des universitaires ont exprimé leurs opinions critiques concernant les arguments ci-dessus, car ils soutiennent la suprématie du français en tant qu'idéologie nationale et



contredisent le concept de multilinguisme et les politiques de diversité linguistique (Roger & De Bres, 2017).

Lors de la révision constitutionnelle de 2008, la Constitution française a été modifiée. Le nouvel article 75-1 stipule que “les langues régionales font partie du patrimoine de la France”.

Le XXI<sup>e</sup> siècle connaît un regain d’intérêt pour les cultures régionales. Les pratiques sociales se sont concentrées sur la représentation patrimoniale et dynamique d’une langue régionale en tant que fournisseur de valeur ajoutée identitaire au sein de l’économie du pays ou de la région, une telle approche se retrouve dans la recherche sur les langues régionales de France (Alén Garabato & Boyer, 2020).

Les chercheurs soulignent également qu’une langue régionale peut être considérée comme un indicateur d’identité et de valeurs liées à l’authenticité, à l’historicité et aux émotions; cet angle contribue au sentiment d’unité sociétale en accord avec l’appartenance à la communauté linguistique (Colonna, 2022).

La situation juridique des langues minoritaires en France a changé en 2021. La loi reconnaît l’importance des langues régionales, précise leur statut de “trésor national et d’un patrimoine linguistique” et soutient l’enseignement des langues régionales. Le projet de loi oblige même les collectivités locales à “participer aux frais de scolarité des établissements privés qui dispensent un enseignement bilingue” (Loi n° 2021-641, 2021).

Cependant, 15 jours après l’adoption de la loi, 61 députés ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel. Ils considèrent comme anticonstitutionnel l’enseignement des langues régionales par immersion et l’utilisation des signes diacritiques (propres aux langues régionales) dans les documents d’identité.

L’enseignement immersif place les écoliers dans un environnement d’apprentissage où presque toutes les matières sont enseignées dans la langue cible, par exemple, l’occitan, l’alsacien, le corse, le breton ou le basque. Ces écoles respectives sont reconnues comme des écoles communautaires et sont financées par l’État et par les familles des élèves. Elles suivent un programme approuvé par le ministère de l’Éducation nationale et ont le statut d’“enseignement privé sous contrat”.

Dans la rédaction finale de la loi du 21 mai, le Conseil constitutionnel a justifié son refus de l’enseignement immersif des langues régionales en se référant à l’article 2 de la Constitution française, qui stipule que “la langue de la République française est le français”. Le projet final a également jugé inconstitutionnel l’usage des signes diacritiques (Décision n° 2021-818, 2021).

L’attitude de l’État français à l’égard des langues régionales est un sujet de préoccupation pour les défenseurs des minorités qui la qualifient de linguicide, tant dans le discours prononcé devant le Parlement européen (Alfonsi et al., 2021) que dans des articles académiques (McNulty, 2023). Le président français Emmanuel Macron a défendu les langues régionales le 26 mai et s’est clairement opposé à la décision du Conseil constitutionnel (Le Monde, 2021).

Actuellement, le système éducatif national, en France métropolitaine, prévoit l’enseignement de huit langues régionales, dont l’alsacien, le breton, le basque, le catalan, le corse, le gallo, le franco-provençal et l’occitan (Chronologie: l’enseignement monolingue en France, 2023). Certains chercheurs considèrent leur enseignement comme le dernier rempart contre leur disparition (Caudal, 2023).

#### **4. Discussion**

Cette section vise à examiner les leçons qui peuvent être tirées des contextes mentionnés ci-dessus.

*4.1. Une systématisation de l’évolution historique du statut international du français* nous permet d’affirmer que l’évolution historique du français détermine son fonctionnement actuel dans les différents continents du globe et qu’il est susceptible de connaître une croissance durable du nombre de ses locuteurs à l’avenir. Cette situation joue objectivement en faveur de la demande de français comme objet

d'étude dans le système éducatif.

De plus, le paradigme historique du développement du français comme langue internationale est, à notre avis, une composante indispensable des programmes d'enseignement de la langue française et de la traduction, comme en témoignent les expériences des professeurs de français (Nora, 1989). Ainsi, l'apprentissage du français doit s'inscrire dans l'acquisition de contextes civilisationnels différents (Siskin, Knowles & Davis, 1996).

Les enseignants-francophones de français soulignent en particulier l'importance de passer de la théorie et de la pratique de l'enseignement du français sur les principes généraux de la linguistique appliquée à l'enseignement du français dans le contexte intégral des régions où la langue est employée (Véronique, 2022), dans la perspective d'une approche épistémologique de l'acquisition du français en tant qu'outil de communication dans différents contextes géographiques, sociaux et culturels (Suso López, 2022). Les principes didactiques susmentionnés sont également pris en compte dans le cadre de l'enseignement du français comme langue de spécialité (Carras, Álvarez Martínez, 2022), du développement des compétences de communication académique, y compris les publications universitaires en français (Fonrouge, 2022).

4.2. *L'analyse des tendances et des problèmes liés à l'utilisation du français dans les organisations internationales et régionales* montre que la tradition d'utilisation du français comme langue de communication globale persiste. Cet état de fait détermine l'importance de l'étude du français dans les systèmes éducatifs nationaux, à différents niveaux de formation des spécialistes, l'introduction du français dans les programmes éducatifs pour la formation des traducteurs. En même temps, pour préparer des spécialistes dans le domaine de la traduction en français, nous considérons qu'il est important d'accorder une attention particulière à un certain nombre de disciplines académiques:

- disciplines qui développent les compétences des étudiants à travailler avec des corpus parallèles spécialisés en deux / plusieurs langues étrangères. La pertinence des compétences concernées est illustrée par E. Dogoriti et T. Vyzas (2022).

- disciplines qui développent les compétences des étudiants en post-édition de textes produits également à l'aide de ressources numériques. L'importance d'une formation appropriée est soulignée, par exemple, par P. L. De Faria (2022).

- disciplines qui développent les compétences à l'utilisation de l'IA à des fins de traduction, à savoir la traduction automatique neuronale; l'efficacité de l'utilisation des ressources pertinentes est confirmée, en particulier, par l'expérience de l'utilisation de l'IA pendant la présidence allemande du Conseil de l'UE (Pinnis et al., 2022).

- disciplines qui développent les compétences à élaborer et à mettre à jour des glossaires et des bases de données terminologiques bilingues dans un domaine hautement spécialisé (Stepanova, Meshkova, Sheremetieva, 2018; Stepanova et al., 2018).

4.3. *L'expérience des anciennes colonies françaises en matière de politique linguistique* est certainement importante et pertinente. À notre avis, deux positions méritent une attention particulière:

- l'idée d'une identité ethnoculturelle unique, l'identité de chaque ethnie (différente), même si elles utilisent la même langue.

- l'idée de développer le bilinguisme dans l'éducation (surtout pour les enfants), ce qui implique une combinaison d'apprentissage et d'éducation dans la (les) langue(s) de la population locale et également l'utilisation de la langue européenne (dans notre cas, le français), qui a été héritée (souvent en tant que langue officielle) de la période coloniale.

Dans les sections précédentes sur le rôle de la langue française dans la période postcoloniale des pays des anciennes colonies françaises et l'importance de la

francophonie pour les pays francophones en général, nous avons déjà examiné les positions des chercheurs qui soulignent que la même langue ne signifie pas la même perception spirituelle, la même pensée et le même comportement social, si elle est un moyen de communication dans des contextes politiques, socio-historiques et culturels différents (Nguyen & Belaouniua, 2020).

Les pratiques des pays francophones des anciennes colonies, que les chercheurs soulignent, peuvent être utiles pour les États multinationaux modernes. Il est bien connu que dans ces États, il existe des positions législatives différentes pour la langue d'État et les langues des différents peuples au sein de l'État respectif. Cela pose le défi de garantir l'égalité linguistique pour tous les citoyens de l'État, d'une part, et de fournir un instrument de communication entre tous les habitants du pays qui peuvent utiliser une langue locale n'ayant pas le statut de langue d'État dans la vie quotidienne, d'autre part.

Le maintien et le renforcement du bilinguisme naturel dans l'éducation, la culture et la sphère sociale contribuent, selon nous, au développement stable d'un État multiethnique. En même temps, il est important, dès le stade de l'éducation de la jeune génération, dont les représentants parlent la même langue nationale, mais appartiennent à des groupes ethniques différents, de former les enfants, les adolescents et les jeunes à percevoir l'altérité socioculturelle de leurs interlocuteurs, des membres de l'équipe, etc. Cette tâche doit être accomplie dans le cadre des programmes éducatifs de l'État.

4.4. *Le monde de la francophonie, l'OIF, l'AUF* sont les forces motrices du développement et du renforcement de la coopération entre les États, les organisations et les peuples qui utilisent le français dans leurs activités professionnelles et leurs pratiques quotidiennes. Les universités nationales sont certainement les bénéficiaires directs des activités multi-niveaux des structures respectives. La pratique des établissements d'enseignement supérieur au sein de l'Association mondiale des universités et centres de recherche francophones (AUF, 2023) est incontestablement positive. L'adhésion permet d'accéder aux meilleures pratiques éducatives, aux programmes de mobilité pour l'acquisition de la langue française dans différents pays du monde. En même temps, il est prévu de rechercher et de développer des partenariats avec les organisations dont les activités sont en corrélation avec les domaines de formation d'une université particulière, en vue d'une coopération entre les pays dans des domaines spécifiques du secteur réel de l'économie.

4.5. *La situation de la politique linguistique en France* permet de relever un certain nombre de points importants.

Tout d'abord, il s'agit de la nécessité pour un État multilingue de prendre des mesures délibérées à l'égard des langues minoritaires / régionales. En ce qui concerne l'éducation, il s'agit de la possibilité d'apprendre ces langues dans les écoles par des membres des communautés pour qui ces langues sont maternelles. Cette tâche est pertinente, par exemple, en Russie où, selon le ministère de l'Éducation, plus de 100 langues locales sont actuellement incluses dans le système d'enseignement secondaire.

En ce qui concerne l'apprentissage du français, la connaissance par les élèves de la palette des langues régionales, en plus de la langue officielle du pays, élargit les perspectives académiques (linguoculturelles et civilisationnelles) des élèves (Bukhonkina, 2020); les futurs linguistes et traducteurs doivent absolument connaître la spécificité de ces langues, car les unités linguistiques correspondantes peuvent apparaître dans la communication quotidienne, dans les œuvres littéraires et dans les médias (Dorofeenko, 2022).

### **Remarques Finales**

Les résultats de la recherche ont confirmé l'hypothèse selon laquelle le statut international du français dans le monde multilingue contemporain est déterminé par

les spécificités et la pratique de son fonctionnement et façonne les tendances pertinentes de la politique éducative en matière d'apprentissage du français. Les faits historiques contribuent au statut international de la langue française, mais conduisent à une certaine pause dans l'utilisation du français à l'échelle internationale en raison de l'avancée de l'anglais et du développement des langues nationales dans les anciennes colonies françaises. La recherche a également révélé la force motrice de la francophonie, tout en identifiant certains points critiques mentionnés dans plusieurs documents universitaires. La situation de la politique linguistique en France requiert une attention particulière en termes de droits de l'homme et d'éducation. Dans l'ensemble, l'étude fournit une image complète des racines historiques de la langue française, de ses voies de développement et des défis auxquels elle a été confrontée tout au long de l'histoire de la civilisation.

Cette recherche permet d'identifier les leçons qui peuvent être apprises par les différents pays où le français est utilisé comme langue d'État ou officielle, comme langue étrangère dans la communication publique, privée et dans l'éducation. Ces leçons ont été spécifiées dans la section de discussion.

Dans l'ensemble, le matériel et les résultats de la recherche, ainsi que les résultats de la discussion, peuvent constituer une sorte de contexte thématique pour les recherches analytiques ou le cadre théorique des cours universitaires sur la question étudiée.

### **Bibliographic references**

- Alen Garabato, C. & Boyer, H. (2020). Le marche et la langue occitane au XXI<sup>e</sup> siècle: microactes glottopolitiques contre substitution. Limoges: Lambert-Lucas.
- Alfonsi, F., Dorfmann, H., Vincze, L., Kinga Gal, K., Bilbao Barandica, I., Melchior, K., Zdanoka, T., & Ponsati Obiols, C. (2021). Discriminatory decision by the French Constitutional Council against speakers of regional and minority languages. URL: [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2021-004408\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2021-004408_EN.html) (accède le 12/1/2023).
- Andreone, F., & Gravier, M. (2021). Representation bureaucratique et politique linguistique de l'Union européenne. Revue de l'Union européenne. URL: <https://www.europe-solidarity.eu/biblio.htm> (accède le 15/10/2022).
- Arens, S. (2022). The problem with French and the world: Imagining the province and the global in francophone African fiction. *African Literatures as World Literature*, 47, 164-175.
- AUF. (2023). L'Agence Universitaire de la Francophonie. URL: <https://www.auf.org> (accède le 23/02/2023).
- Berthillot, E., Carroll, F. M., O'Connell, A. M., O'Driscoll, M., Goarzin, A., Armao, F. & Longuenesse, P. (2016). Etudes d'histoire et de civilisation. Etudes irlandaises, 41, 1-12.
- Bijon, J-F., & Anne, G. (2001). La francophonie, entre regional et planetaire. *Etudes*, 395, 365-376. <https://doi.org/10.3917/etu.954.0365> (accède le 28/6/2022).
- Bilde, D. (2023). Multilingualism and the role of the French language in the European institutions. Question for written answer. E-000921/2023 to the Commission. Rule 138. URL: [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2023-000921\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2023-000921_EN.html) (accède le 28/6/2022).
- Bishop, L., & Kuula-Luumi, A. (2017). Revisiting Qualitative Data Reuse: A Decade On. *SAGE Open*, 7(1), 1-15.
- Bourhis, R. Y. (1997). Language Policies and Language Attitudes: Le Monde de la Francophonie. Coupland, N., Jaworski, A. (eds) *Sociolinguistics. Modern Linguistics Series*. London: Palgrave.
- Bukhonkina, A. C. (2020). The Minority Language Gallo in the Educational Environment: Peculiarities of Teaching in the Context of French Language Policy. *Proceedings of the Southwestern State University. Series: Linguistics and Pedagogy*,

10(2), 75-84.

Burden, R., Williams, M., & Lanvers, U. (2002). 'French is the Language of Love and Stuff': Student perceptions of issues related to motivation in learning a foreign language. *British Educational Research Journal*, 28(4), 503-528.

Burke, J. M. (2000). Comment la Franc-Maçonnerie vint aux femmes: Deux siècles de Franc-Maçonnerie d'adoption féminine et mixte en France, 1740-1940.

Carras, C., & Alvarez Martinez, S. (2022). Les langues de spécialité comme objet d'enseignement: ressources, méthodes et transposition didactique. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 65, 1-15.

Caudal, S. (2023). L'Enseignement des langues régionales de France: Dernier rempart contre leur disparition? *Australian Journal of French Studies*, 60(1), 18-29. URL: <https://search.informit.org/doi/10.3316/informit.872650907877195> (accédé le 30/7/2022).

Center for the Promotion of the French Language and Culture. (2023). URL: <https://ru.ambafrance.org/Otkrytie-centra-prodvizheniya> (accédé le 11/8/2022).

Chronology: monolingual instruction in France. (2023). UNESCO's International Institute for Educational Planning. URL: <https://learningportal.iiep.unesco.org/en/blog/chronology-monolingual-instruction-in-france> (accédé le 28/6/2022).

Cimpeanu, S., Fassi-Fihri, H., & Fuchs, B. (2019). Rapport de la mission parlementaire, 31 recommandations pour promouvoir le français et le multilinguisme dans les institutions européennes, Assemblée parlementaire de la Francophonie. URL: <http://apf.francophonie.org/Rapport-de-la-mission.html> (accédé le 30/8/2022).

Colonna, R. (2022). La patrimonialisation des langues (mineures): une voie (obligatoire) vers le marché? *Langage et société*, 175, 23-49.

Coreper. (2023). EUR-lex. URL: <https://eur-lex.europa.eu/EN/legal-content/glossary/coreper.html> (accédé le 10/11/2022).

Corno, C. (2023). Anglophones are not to blame for the decline of French in Quebec. *Toronto Star*. URL: <https://www.thestar.com/opinion/contributors/2023/01/28/anglophones-are-not-to-blame-for-the-decline-of-french-in-quebec.html> (accédé le 23/1/2023).

Daff, M. (2022). French linguistic studies in sub-Saharan Africa since the 1960s. *FRANCAIS MODERNE*, 90(2), 281-283.

De Faria, P. L. (2022). Post-edition de TA neuronale à la DGT et qualité des textes finaux: étude de cas. *Traduction et Langues*, 21(1), 77-98.

De Saint Robert, M. (2022). Le multilinguisme de l'Organisation des Nations unies. *Mots. Les langages du politique*, 128, 127-147.

Decision No 2021-818. (2021). Decision No 2021-818 DC of 21 May 2021 on the law on the protection of regional languages as aspects of cultural heritage and their promotion. URL: <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2021/2021818DC.htm> (accédé le 24/9/2022).

Dogoriti, E., & Vyzas, T. (2022). Didactiser les corpus parallèles spécialisés: le cas des directives européennes. *Jazykovedny Casopis*, 73(1), 942-950.

Dorofeenko, M. L. (2022). The official state language and the regional language in the street names of French regions. *French at the Crossroads of Cultures: Current Issues and Prospects of Research: a collection of articles*. Vitebsk: VSU.

ECRML. (2023). European Charter for Regional or Minority Languages. Council of Europe. URL: <https://www.coe.int/en/web/european-charter-regional-or-minority-languages/promoting-ratification-in-france> (accédé le 28/6/2022).

Erfurt, J. (2005). Language Policy at the Heart of a "Global Actor": "La Francophonie". Communication présentée à la conférence Le débat sur les politiques linguistiques au Canada et en Europe. URL: <https://socialsciences.uottawa.ca/crfpp/sites/social-sciences.uottawa.ca/crfpp/files/erfurt.pdf> (accédé le 28/3/2023).

- Fonrouge, C. (2022). Editorial: Encore un témoignage de l'existence d'une «touche francophone» dans la recherche en entrepreneuriat! *Revue de l'Entrepreneuriat*, 21, 11-13.
- Français. (2022). *Ethnologue*. URL: <https://www.ethnologue.com/25/language/fra/> (accède le 25/6/2022).
- Gambou, R. G. (2022). René Descartes, la langue française et les sciences. *La langue française: Vehicule d'expression littéraire, scientifique et didactique*, 113, 1-12.
- Gaulme, F. (2021). France's African policy: Time for reform? *Etudes*, 2(3), 7-17.
- Harrison, N. (2019). *Our Civilizing Mission: The Lessons of Colonial Education*, Liverpool: Liverpool University Press.
- Hollister, C. W. (1976). Normandy, France and the Anglo-Norman Regnum. *Speculum*, 51(2), 202-242.
- Kohnert, D. (2022). Domination française des marchés en Afrique francophone: Le post-colonialisme a son meilleur? Munich Personal RePEc Archive. MPRA Paper No. 112051. URL: <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/112051/> (accède le 28/6/2022).
- Kontoleonos, I. (2023). Celebrating French, a Global Language Connecting, Mobilizing and Uniting People Towards a Sustainable and Just Future. *UN Chronicle*. URL: <https://www.un.org/en/un-chronicle/celebrating-french-global-language-connecting-mobilizing-and-uniting-people-towards> (accède le 28/6/2022).
- La Cour de justice de l'Union européenne. (2023). URL: [https://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2\\_6999/fr/](https://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2_6999/fr/) (accède le 28/6/2022).
- Lahoucine, A. I. T. (2022). Enseigner la francophonie dans une perspective interculturelle et d'ouverture sur l'espace francophone. *Revue Linguistique et Référentiels Interculturels*, 3(1), 96-103.
- Lamprea-Abril, N. (2022). Une histoire à enseigner? Tentative d'une déconstruction et reconstruction de l'histoire de la francophonie. *Folios*, 56, 65-80.
- Le français, langue mondiale. (2023). *Langue française et diversité linguistique. L'observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie*. URL: <http://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/> (accède le 28/6/2022).
- Le Monde. (2021). Emmanuel Macron défend l'enseignement immersif des langues régionales. URL: [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/05/26/langues-regionales-emmanuel-macron-defend-leur-enseignement\\_6081548\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/05/26/langues-regionales-emmanuel-macron-defend-leur-enseignement_6081548_823448.html) (accède le 28/6/2022).
- Lequesne, C. (2020). Diversité linguistique et langue française en Europe, Rapport du groupe de personnalités indépendantes. Paris: Atelier Henry Dougier.
- Lim, S. J. (2022). L'enseignement à distance en Corée à travers le cours de Civilisation et Culture de la Francophonie. *The French Review*, 95(4), 163-181.
- LOI n° 2021-641. (2021). LOI n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524722> (accède le 28/6/2022).
- Lot, F. (1939). Le dialecte roman des Serments de Strasbourg. *Romania*, 65(258), 145-163.
- Maiga, M. M. (2022). Pairemie et Compétence Plurilingue en Afrique Francophone. *European Scientific Journal*, 18(13), 77-83.
- Mamadou, D. I. (2019). Du conflit au partenariat linguistique à l'école: le bilinguisme français / pulaar comme stratégie d'amélioration de la qualité des apprentissages au Sénégal. *ANADISS*, 14(27), 117-125.
- McNulty, S. J. (2023). Linguicide, Linguistic suicide, and image planning for the French languages régionales. Francisc Feliu, Ed., *Desired Language: Languages as objects of national ideology*. *IVITRA Research in Linguistics and Literature*, 35, 153-169.

- Multilingualism in the European Parliament. (2023). URL: <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/en/organisation-and-rules/multilingualism> (accede le 28/6/2022).
- Murdoch, Z., Gravier, M. & Ganzle, S. (2022). L'administration publique internationale sur le bout de la langue: la langue comme caractéristique de la bureaucratie représentative dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 88, 865-883.
- Murray, A. V. (1989). The origins of the Frankish nobility of the kingdom of Jerusalem, 1100–1118. *Mediterranean Historical Review*, 4(2), 281-300.
- Nguyen, P., & Belaounia, S. (2020). Cultural Distance and Payment Method in French Cross-Border Acquisitions. *Distance culturelle et mode de paiement: une analyse des acquisitions françaises à l'étranger. Management international*, 24(1), 109-126.
- Nora, P. (1989). Between memory and history: Les lieux de mémoire. *Représentations*, 26, 7-24.
- Novo, A., & Woestelandt, L. (2017). Recherches qualitatives; *grounded theory* / théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique. *Perspectives Psy*, 56, 66-80.
- Offord, M. (1990). French outside France. *Varieties of Contemporary French. Contemporary Language Studies*. London: Palgrave.
- OIF. (2023). Organisation internationale de la Francophonie. URL: <https://www.francophonie.org/-88-Etats-et-gouvernements-> (accede le 28/6/2022).
- Oillo, D. (2004). Contradiction francophones et diversité culturelle. Paris: CNRS.
- Pinnis, M., Busemann, S., Vasilevskis, A. & Genabith, J. (2022). The German EU Council Presidency Translator. *KI – Kunstliche Intelligenz*, 36(1), 99-104.
- Premat, C. (2018). Pour une généalogie critique de la Francophonie. Stockholm: Stockholm University Press.
- Retaille, D. (2000). Geopolitics in history. *Geopolitics*, 5(2), 35-51.
- Roger, G., & De Bres, J. (2017). Langues de France et Charte européenne des langues régionales ou minoritaires: inventaire critique des arguments anti-ratification. *Sociolinguistic Studies. Estudios de Sociolinguística*, 11(1), 131-152.
- Rules of the Procedure Concerning Languages. (1946). UNO General Assembly. URL: <https://daccess-ods.un.org/tmp/9453125.59604645.html> (accede le 28/6/2022).
- Salomoni, A. (2000). Review of *Politique et culture en Russie, 18<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles*, by M. Raëff. *The Journal of Modern History*, 72(1), 278-280.
- Schmidt, E. (2022). Marco Wyss. *Postcolonial Security: Britain, France, and West Africa's Cold War. The American Historical Review*, 127(4), 2045-2046.
- Siskin, H. J., Knowles, M. A., & Davis, R. L. (1996). *Le Français est mort, vive le français: Rethinking the Function of French*. Boston: Thompson Heinle.
- Spiegelman, J. D. (2022). Un regard critique sur le traitement de la francophonie dans deux manuels de français langue étrangère (FLE). *The French Review*, 95(4), 123-141.
- Statistiques par pays – extrait LFDM-2022. (2022). URL: <https://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/03/Francophones-stats-par-pays-2022.pdf> (accede le 25/11/2022).
- Stepanova, V. V., Meshkova, I. N., Sheremetieva, O. A., & Mastalka, J. (2018). Refugee flows at border crossing points: Legal, social and language aspects. *Journal of Social Studies Education Research*, 9(3), 296-316.
- Stepanova, V. V., Meshkova, I. N., & Sheremetieva, O. A. (2018). Interference in legal translation: Addressing challenges. *XLinguae*, 11(1), 294-301.
- Stephane Dali, C. (2019). L'organisation internationale de la Francophonie: Instrument de Développement ou de Dépendance. *Revue Africaine de Sociologie*, 23(1), 4-18.

Suso Lopez, J. (2022). Linguistique, linguistique appliquee et didactique des langues vivantes dans les annees 1960-1975 en France: quelques reflexions. Documents pour l'histoire du francais langue etrangere ou seconde, 68, 1-19.

Tabory, M. (1980). Multilingualism in International Law and Institutions. Netherlands: Brill Archive.

Taylor, C. (2006). Debating the Hundred Years War. Cambridge University Press.

Tesseur, W. (2022). Translation as social justice: Translation policies and practices in non-governmental organisations. London: Taylor & Francis.

Tull, D. M. (2021). Contesting France: Rumors, intervention and the politics of truth in Mali. Critique internationale, 90(1), 151-171.

Veronique, G. D. (2022). Contre l'applicationnisme linguistique, la didactologie des langues-cultures. Documents pour l'histoire du francais langue etrangere ou seconde, URL: <https://journals.openedition.org/dhfiles/pdf/8642> (accède le 15/3/2023).

Working / procedural languages of the European Commission. (2023). URL: <https://traineeships.ec.europa.eu/faq-item/which-are-the-workingprocedural-languages-of-the-european-commission#:~:text=the%20European%20Commission%20F-,The%20working%2Fprocedural%20languages%20of%20the%20European,are%20English%2C%20French%20and%20German> (accède le 28/6/2022).

Wormser, G. & Planel, N. (2019). La Francophonie, une mondialisation manquee? Pour une genealogie critique de la Francophonie Christophe Premat. Sens public. <https://doi.org/10.7202/1067429ar>.

*Words: 8299*

*Characters: 59 029 (32,8 standard pages)*

Prof. Anastasia Atabekova, DrSc.  
Vice-Rector for the Development of Multilingualism  
Department of Foreign Languages, Law Institute  
Patrice Lumumba Peoples' Friendship University of Russia  
6 Miklukho-Maklaya St.  
117198 Moscow  
Russia  
[atabekova-aa@rudn.ru](mailto:atabekova-aa@rudn.ru)  
ORCID: 0000-0003-2252-9354